

[http://alpesdusud.alpes1.com/infos/infos-locales?view=info&id\\_news=31983](http://alpesdusud.alpes1.com/infos/infos-locales?view=info&id_news=31983)

## Hautes-Alpes : le Parc des Baronnies Provençales labellisé par Ségolène Royal



**Hautes-Alpes** - Le Parc des Baronnies Provençales officiellement créé lundi matin. La Ministre de l'Ecologie est venue signer le décret, devant les élus et acteurs du projet. Ségolène Royal en visite à Vinsobres dans la Drôme, près de Nyons. Ce Parc Naturel Régional, dont le projet date de 1990, réunit les régions Rhône-Alpes et PACA, ainsi que les deux départements de la Drôme et des Hautes-Alpes. Il représente un territoire de 220.000 hectares, pour 30.000 habitants. Il a pour objectif la préservation de l'environnement, de l'agriculture raisonnée, du développement et de la préservation des ressources locales, la mise en valeur du patrimoine et doit aider à l'innovation touristique.



Une « standing ovation » a été faite en l'honneur de Ségolène Royal, dans la salle des fêtes de Vinsobres, où le décret de création du Parc Naturel Régional des Baronnies Provençales a été signé par la Ministre de l'Ecologie et du développement durable.

*« Le Parc est une usine à gaz »*

Pourtant en septembre dernier, on pensait le projet en bien mauvaise posture. *« C'est agrandir le mille-feuille donc c'est une usine à gaz qui n'est pas nécessaire. Peut-être faut-il*

*développer nos énergies, en faire autre chose, notamment réussir le regroupement des communautés de communes », selon Bernard Bailly, maire de Remuzat. Il porte un macaron bleu « Baronnies Libre ». Avec six de ses collègues maires, ils rappellent l'avis négatif de la Commission nationale de protection de la nature, face à un parc « gruyère ». Des communes, comme celle de Sainte-Jalle, n'ont pas voulu adhérer. Son maire, Antoine Ivarnès, « je vous dirais que c'est une structure supplémentaire qui n'est pas nécessaire parce que nous avons toutes les structures qu'il faut pour mener à bien des projets... A mon avis, c'est de l'argent public mal dépensé. »*

44 communes sur 130 n'ont pas adhéré. Mais la Ministre de l'Ecologie, Ségolène Royal, croit en un revirement de situation. « *Quelques communes ne peuvent pas bloquer la volonté d'un territoire, d'aller de l'avant, de prendre son destin en main, de créer des activités et des emplois ».*

**« Une disposition législative permettra aux communes d'adhérer au Parc sans attendre 12 ans »**

La Ministre de l'écologie qui est prête à faire voter une mesure exceptionnelle, car la loi n'autorise aucune nouvelle adhésion dans un Parc, avant 12 ans, « *Dans le débat parlementaire qui arrive sur la loi de transition énergétique, soit sur la suivante, c'est de faire voter une disposition législative qui leur permettra ensuite à titre exceptionnel d'adhérer au Parc sans attendre les 12 années, mais d'adhérer dans l'année qui vient. »*

Tout cela, si aucun élu ne saisit le Conseil d'Etat. Ségolène Royal venue, elle-même, annoncer la création du Parc des Baronnies a dû aussi faire face aux éleveurs en colère contre le loup... Le Premier Ministre doit également ratifier le décret de création du Parc Naturel Régional des Baronnies Provençales cette semaine, pour une publication au Journal Officiel sous 10 jours.



Parmi les réactions à cette décision, le conseiller général Gérard Tenoux parle *"d'une valeur ajoutée au territoire du Buëch, tant sur le plan environnement, que du point de vue économique et touristique"*, rappelant que des oppositions demeurent. Le député PRG des Hautes-Alpes, Joël Giraud, *"trinque à Vinsobres"*. La députée PS Karine Berger salue également cette création : *"Un PNR est avant tout un énorme coup de projecteur sur un territoire et ses traditions. Il va permettre de mieux organiser le territoire et de structurer son développement économique notamment autour du tourisme et de son agriculture de proximité."* Le président de la région PACA, Michel Vauzelle, est satisfait que *"la création d'un 7ème Parc naturel régional en Provence-Alpes-Côte d'Azur est une nouvelle fois la reconnaissance de la richesse humaine et naturelle de notre région"*.

Publié le 08/12/2014 à 18:24